

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AXA IM Euro Credit PAB UCITS ETF EUR Accumulation

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN IE000JBB8CR7

Site Internet : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

La Central Bank of Ireland est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

**Date de production du document d'informations clés:** 21/02/2025

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le produit est une classe action du Compartiment « AXA IM Euro Credit PAB UCITS ETF » (le « fonds ») qui fait partie de l'ICAV « AXA IM ETF ICAV » (l'« ICAV »).

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de l'ICAV.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

Générer une croissance du capital sur le long terme à partir d'un portefeuille géré de manière active composé de créances d'entreprise « Investment Grade » libellées en euros tout en conservant une stratégie de décarbonation conforme aux émissions de carbone de l'indice ICE BofA Euro Corporate Index Paris Aligned (Absolute Emissions) (l'Indice de référence).

#### Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière active par rapport à l'Indice de référence. Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds investit au moins 90 % de son actif net dans des titres de créance à taux fixe et variable de qualité investment grade, libellés en EUR (notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente selon Moody's ou Fitch ou, en l'absence de note, jugés être de qualité équivalente à ces notes par le Gestionnaire financier) émis par des sociétés composant l'Indice de référence, à l'exclusion des liquidités et équivalents de trésorerie. Par conséquent, le Fonds peut investir dans des obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable. Bien que l'Indice de Référence soit utilisé par le Gestionnaire financier pour déterminer l'univers d'investissement initial (l'Univers d'investissement initial), le Gestionnaire financier peut ne pas investir dans tous les titres composant l'Indice de Référence. Il appliquera des filtres et d'autres exclusions et aura par ailleurs un pouvoir discrétionnaire général lors de la sélection des investissements du Fonds pour s'assurer que leurs caractéristiques sont cohérentes avec ses convictions. L'Indice de référence applique des objectifs spécifiques et des filtres d'exclusion à son indice parent (ICE BofA Euro Corporate Index) afin de réduire les émissions de carbone de ses composantes de 50 % par rapport à l'indice parent, tout en suivant une trajectoire vers la neutralité carbone d'ici fin 2050 en présentant un taux annualisé de réduction de carbone d'au moins 7 %, en éliminant les émetteurs présentant certaines activités liées aux critères ESG et/ou au climat, et en appliquant des exclusions relatives aux activités liées aux énergies fossiles. En outre, l'intensité carbone de l'Indice de référence devra en permanence être inférieur d'au moins 50 % à celle de son indice parent. La mesure dans laquelle le Fonds peut sélectionner des titres différents de ceux de l'Indice de référence est limitée du fait que ce dernier représente une grande partie de l'Univers d'investissement initial. Cet écart par rapport à l'Indice de référence devrait être limité. L'Indice de Référence a le statut d'un Indice de référence de l'UE aligné sur l'Accord de Paris en vertu du Chapitre 3 bis du Titre III du Règlement UE 2016/1011 visant l'alignement progressif sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le Fonds peut investir dans des obligations remboursables par anticipation. Le Fonds peut également investir jusqu'à 25 % par rapport au niveau de l'Indice de référence dans des titres de créance subordonnés de qualité investment grade, y compris des obligations perpétuelles. En cas de rétrogradation de leur note à un niveau inférieur à investment grade, le Fonds pourra investir à hauteur de 10 % dans des titres de qualité inférieure à investment grade. Toutefois, le Compartiment n'investit pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si trois agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire Financier considère comme correspondant à ces catégories. En cas d'abaissement de la note de crédit en dessous de ce seuil, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. La sélection des titres de créance ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres est également fondée sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Étant donné que les

composantes de l'Indice de référence représentent une grande partie de l'Univers d'investissement initial, la mesure dans laquelle les composantes dans lesquelles le Fonds prévoit d'investir peuvent s'écarter de celles de l'Indice de référence est limitée et, à cet égard, l'écart entre les composantes du Fonds et celles de l'Indice de référence devrait être limité. Toutefois, le Gestionnaire financier appliquera son processus d'investissement à l'Univers d'investissement initial, de sorte que la constitution du portefeuille du Fonds devrait s'écarter de celle de l'Indice de référence en ce qui concerne le niveau de détention de toute composante. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % dans des parts/actions d'Organismes de placement collectif éligibles, y compris des fonds du marché monétaire. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % dans des instruments du marché monétaire. Le Gestionnaire financier vise à surperformer sur le long terme la performance financière nette des frais de gestion de l'Indice de référence et à présenter un niveau absolu d'émissions de carbone inférieur ou égal à celui de l'Indice de référence en achetant et en vendant systématiquement des investissements pour le Fonds via l'application d'une approche en deux étapes : 1/ la définition de l'univers éligible après application d'un premier filtre d'exclusion, tel que décrit dans les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM et l'exclusion des émetteurs qui ne sont pas engagés dans une trajectoire de décarbonation et de transition pour s'aligner progressivement sur les objectifs de l'Accord de Paris, 2/ la définition des stratégies du Fonds en matière de secteurs et de titres. Le Gestionnaire financier a recours à une analyse top-down et bottom-up pour déterminer les pondérations sectorielles du portefeuille. Les secteurs sont évalués sur la base d'une analyse macro-et micro-économique détaillée du marché. La stratégie en matière de titres consiste à réaliser une analyse bottom-up en s'appuyant sur l'analyse de facteurs fondamentaux, notamment les perspectives de bénéfices, les flux de trésorerie anticipés, la couverture des intérêts ou des dividendes et l'historique des paiements, la couverture des actifs, les échéances de la dette et les besoins d'emprunt. Le Gestionnaire financier surveille les émissions de carbone du Fonds et de l'Indice de référence avant et après transaction à l'aide des données absolues moyennes pondérées des émissions de carbone des scopes 1, 2 et 3 selon sa méthodologie interne combinant des données internes et externes. L'analyse ESG au niveau du portefeuille couvre au minimum 90 % de l'actif net, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités et des actifs solidaires.

Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG qui s'appuient en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. Du fait de l'absence de définition harmonisée de l'investissement durable malgré plusieurs initiatives dans ce sens, il se peut que les indicateurs ESG appliqués et les notes ESG attribuées à une même entreprise par différents fournisseurs de données varient considérablement. Ainsi, il pourrait être difficile de comparer la stratégie d'investissement à d'autres stratégies d'investissement qui utilisent également des critères ESG et un reporting ESG. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les méthodologies ESG du Gestionnaire financier décrites dans le présent document peuvent évoluer au fil du temps pour tenir compte, entre autres, de toute amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, ou de toute évolution de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes.

À des fins d'investissement, le Fonds pourra réaliser des transactions sur le marché des dérivés de crédit en concluant des swaps de défaut de crédit (CDS) single name afin d'acquiescer une exposition spécifique. Le niveau maximal d'exposition inhérente aux CDS ne dépassera pas 20 %. Le Fonds peut également utiliser les instruments financiers dérivés suivants : futures sur taux d'intérêt, futures sur obligations, contrats de change à terme, swaps et opérations de change au comptant à des fins de gestion efficace du portefeuille, d'investissement ou de couverture.

Le Fonds ne conclura pas de swaps de rendement total ou d'instruments dotés de caractéristiques similaires.

Le Fonds n'effectuera pas de prêts/emprunts de titres ni d'accords de prise/mise

en pension.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Acc), le dividende est réinvesti.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

#### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED

#### Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 130	€7 860
	Rendement annuel moyen	-18.70%	-4.70%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 390	€8 820
	Rendement annuel moyen	-16.10%	-2.48%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 110	€9 740
	Rendement annuel moyen	1.10%	-0.53%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 980	€11 270
	Rendement annuel moyen	9.80%	2.42%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2017 et 10 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2017 et 04 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2015 et 12 2020.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

## Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€51	€253
Incidence des coûts annuels (*)	0,5%	0,5% chaque année

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,01 % avant déduction des coûts et de -0,53 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0% Nous ne facturons pas de frais d'entrée au marché secondaire.*	€0
Coûts de sortie	0% Nous ne facturons pas de frais de sortie au marché secondaire.*	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€20
Coûts de transaction	0,31% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€31
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

\*Marché secondaire : Aucun frais d'entrée ne s'applique aux investisseurs qui achètent/vendent des actions du Fonds en bourse. Ces investisseurs paieront/recevront le prix du marché, il est donc possible qu'ils paient plus que la valeur liquidative du Fonds lors de leur achat ou reçoivent moins que la valeur liquidative du Fonds lors de leur vente. Ils pourraient être soumis à des frais de courtage, de transaction et/ou à d'autres frais prélevés par leur intermédiaire (courtier par exemple) et non facturés par le Fonds lui-même ou par sa société de gestion.

Marché primaire : Les participants autorisés qui réalisent des transactions directement auprès du Fonds paient les frais de transaction y afférents et des frais de souscription/rachat de 3% maximum sont susceptibles de s'appliquer.

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 5 années

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : [client@axa-im.com](mailto:client@axa-im.com)

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://funds.axa-im.com/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.